

Autorisations :

Je soussigné

- Autorise
 N'autorise pas
- } la diffusion de photos / vidéos prises dans le cadre de l'association, sur le site internet du club, ou tout autre type de média

Assurances

L'association étant affiliée à la FFTDA, le club et les licenciés sont couverts auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS).

Le club a également souscrit un contrat avec SMACL Assurances.

Votre assurance personnelle peut également être utile pour vous couvrir en cas d'accident.

Pour pouvoir bénéficier de l'assurance, nous vous informons qu'il est **impératif** de nous signaler toute blessure survenant au cours d'un entraînement, et ce sur le moment.

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription dûment remplie
 Certificat d'aptitude à la pratique du taekwondo en loisirs et en compétition
 Règlement de la cotisation

L'inscription sera prise en compte uniquement à la réception de l'ensemble des documents

Le certificat médical est indispensable pour obtenir sa license sportive. Il doit établir l'absence de contre-indication à la pratique du taekwondo en précisant loisirs et/ou compétition. Le taekwondo est une discipline à contrainte particulière ; en conséquence, il est obligatoire de fournir un certificat médical tous les ans.

Si vous avez déjà un passeport, la partie médicale doit également être signée par le médecin.

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur du club (consultable sur le site internet) et je m'engage à le respecter.

Date :

Signature :

Ces informations sont enregistrées dans un fichier informatisé à la seule destination du bureau de l'association. Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.